

Je m'engage ! J'agis !
16/25
ans

PROGRAMME JEUNES DE LA VILLE DE SAINT-JUST SAINT-RAMBERT

Bourse au permis de conduire

Roulez **jeunesse !**

Vous habitez Saint-Just Saint-Rambert et vous êtes prêt.e à vous investir au sein d'une association locale à raison de 30 heures de bénévolat ?

La municipalité peut co-financer votre permis de conduire* à hauteur de 350 €*.



Image réalisée avec l'IA

*Montant maximum sous conditions. Sur dossier, pour les détenteurs du code de la route et dans la limite de 10 jeunes aidés par an, sans conditions de ressources.



**Saint
Just
Saint
Rambert**

Dossier de candidature.

Bénéficiaire

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Téléphone : Adresse mail :

Situation : Lycéen.ne Etudiant.e Apprenti.e Salarié.e Sans emploi

Autre préciser.....

Motif de la demande

Expliquez en quelques lignes votre motivation et les raisons pour lesquelles vous avez besoin d'obtenir le permis de conduire.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Informations complémentaires que vous jugez utiles

.....
.....
.....
.....

Propositions de contreparties et motivations

La commune est prête à vous aider financièrement dans la mesure de votre engagement au sein d'associations du territoire. Merci d'indiquer ci-dessous deux choix d'associations locales (issue de la liste fournie par la commune ou autres associations) et présentez votre motivation.

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

ASSOCIATIONS PARTENAIRES

MISSIONS PROPOSÉES

Les 30 heures de missions se dérouleront au sein de la même association.

2 choix d'associations sont cependant à présenter dans le dossier de candidature au cas où le premier ne serait possible pour raison de disponibilités du candidat.

ASSOCIATIONS	MISSIONS
Arts et Musique en Loire Forez Secteur : enseignement musical et culture Période : semaines du 15/12 au 20/12/2025 ou du 23/06 au 3/07/2026 les mercredis et en soirée (17h-19h)	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil des familles et orientation au sein de l'établissement ; • Mise en place de matériel pour les manifestations ; • Tri, rangement et classement de dossiers et matériel.
Aide aux enfants cancéreux Secteur : solidarité Période : octobre à mars	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de lumignons dans la galerie marchande de Leclerc (mercredi après-midi, tous les samedis) ; • Aide pour la Pause gourmande au Salon Tout Chocolat en journée ; • Aide à l'organisation de manifestations (loto).
Maison des Jeunes et de la Culture Secteur : animation socio-culturelle Période : à définir	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'organisation, la mise en place et déroulement d'une action d'animation globale (Téléthon, Mai à vélo, Festijeune®, fête de fin d'année)
Base de Loisirs Loire Forez Secteur : sport – animation Période : juillet 2025 (lundi au vendredi 8h-18h)	<ul style="list-style-type: none"> • Renfort d'encadrement et animation
Croix rouge Secteur : humanitaire Période : à définir	<ul style="list-style-type: none"> • Communication ; • Aider à l'inclusion numérique sur smartphone ou ordinateur ; • Rangement d'un local ; • Participation à une collecte.
Les Amis d'Elzeard Secteur : environnement Période : 3 ^{ème} samedi du mois 9h-12h	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la préservation et l'entretien du parc écologique du Prieuré ; • Inventorier la biodiversité et réaliser des aménagements ; • Fabriquer, nettoyer et réparation des nichoirs ; • Participer à la vie et fonctionnement de l'association.
Vivre à la Maison de Retraite de la Loire Secteur : solidarité Période : voir rubrique missions	<ul style="list-style-type: none"> • Aide à l'animation ; • Chorale (mercredi 13h30-16h30) ; • Vente à la boutique (vendredi 13h30-16h30) ; • Aide à l'organisation de manifestations (Loto 8/11 et 9/11/2025).
Pont et Pignons Secteur : mobilité douce et recyclerie Période : janvier à juin 2026 (suivant disponibilité)	<ul style="list-style-type: none"> • Tri et classement de pièces détachées, démontage de vélos ; • Récupération de vélos dans les déchetteries Loire-Forez ; • Rangement de cycles en attente de valorisation.
Tennis club de la Quérillère Secteur : sport Période : vacances scolaires et week-end avril /mai	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil au club house + bar ; • Assistance à l'organisation et à l'encadrement lors de manifestations (stages, tournois) ; • Aide à l'entretien des terrains.
THS Production (La Troupe d'Hier Soir) Secteur : culture (Spectacles d'improvisation théâtrale) Période : septembre à juin	<ul style="list-style-type: none"> • Communication (animation des réseaux sociaux, site internet) ; • Création de vidéos ; • Accueil du public ; • Soutien technique.
ASJR Football Secteur : sport Période : septembre à juin	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation de manifestations ; • Renfort d'encadrement entraînement ; • Tri, rangement ; • Accueil famille.

AUTORISATION PARENTALE

À fournir pour chaque participant mineur.

Je soussigné(e) :

domicilié(e) :

Téléphone :

Email :

Responsable légal du jeune :

Né(e) le :

autorise mon enfant à candidater à la bourse au permis de conduire mise en place par la Ville de Saint-Just Saint-Rambert ;

déclare avoir pris connaissance du règlement du dispositif ;

autorise mon enfant à effectuer une mission d'engagement citoyen de 30 heures au sein d'une association partenaire de la Ville de Saint-Just Saint-Rambert en contrepartie de l'aide financière octroyée pour la formation au permis de conduire.

Fait à, le..... Signature :

La date limite du dépôt du dossier est fixée au 31 mai 2026 (minuit), soit de manière dématérialisée par Email, soit en format papier au Pôle Scolarité Jeunesse – Mairie de Saint-Just Saint-Rambert - 8 bd de la libération – 42170 Saint-Just Saint-Rambert.

Renseignements : Pôle Scolarité Jeunesse – 04 77 02 24 70 – polesj@stjust-strambert.com

Rappel des documents à joindre obligatoirement au dossier :

Les photocopies des pièces suivantes : attestation de Quotient Familial de la CAF/MSA ou avis d'imposition (de la personne ou son représentant), carte nationale d'identité ou titre de séjour, attestation de Responsabilité Civile (de la personne ou de son représentant), ASSR 2, Attestation de participation à la journée défense et citoyenneté, autorisation parentale (si personne mineur).